

RPI GERMIGNY SUR LOIRE / TRONSANGES
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 3ème trimestre de l'année scolaire 2022-2023
Jeudi 8 juin 2023

Le conseil débute sa séance à 18h00 à Tronsanges

Présents :

- Mmes Vivant et Le Roux, directrices des écoles de Germigny Sur Loire et Tronsanges,
- Mmes Montaron et Amoureux enseignantes,
- M. Rondat maire de Tronsanges,
- Mme Dangleterre chargée des écoles à Germigny Sur Loire,
- Mme Farneau, ATSEM à Germigny,
- Mmes Ducrot et Dhé, parents d'élèves élues à Tronsanges,
- Mme Desprez, M. Dhé, Mme Morvan, parents d'élèves élus à Germigny,
- Mme Dumont, future directrice à Germigny-sur-Loire

Excusés :

- Les inspecteurs de l'Education Nationale (Mme Fort et Mme Paquet)
- Mr Maletas, maire de Germigny sur Loire,
- Mme Marnier première adjointe à Tronsanges,
- Les membres du RASED de Fourchambault,
- M. Corbet, enseignant remplaçant rattaché à Germigny,
- M. Talpin, DDEN,

Présidente de séance : Delphine Le roux

Secrétaire de séance : Virginie Vivant

Le conseil débute par un tour de table. Suite aux mouvements de l'éducation nationale et à la fermeture d'une classe à Tronsanges, Mmes Leroux et Vivant quittent le RPI. Mme Dumont sera donc directrice à Germigny-sur-Loire, Mme Montaron sera chargée d'école à Tronsanges et Mme Amoureux enseignante en maternelle à Germigny-sur-Loire.

[1\) Point sur les effectifs / inscriptions de l'année scolaire 2023/2024 et répartition 2023/2024](#)

Prévisions pour l'année scolaire 2023/2024

9 PS 8 MS 4 GS 7 CP 9 CE1 9 CE2 7 CM1 11 CM2

La répartition proposée par les enseignantes pour la rentrée 2023 est la suivante :

Maternelle à Germigny-sur-Loire : 9PS – 8MS – 4GS = 21 élèves avec Mme Amoureux.

Seuls 9 PS sur 12 prévus sont inscrits pour le moment.

CP – CE1 – CE2 à Tronsanges : 7CP – 9CE1 – 9CE2 = **25 élèves** avec Mme Montaron.

CM1 – CM2 à Germigny-sur-Loire : 7CM1 – 11CM2 = **18 élèves** avec Mme Dumont.

2) Bilans financiers COOP et USEP

BILAN COOP TRONSANGES

				n° de	Action	n° de	Action	Point	512 :	Crédit Agricole	20 242,88510
	P.J.	Date	Libellé des opérations	chèque	Projet	chèque	Projet	age	Entrées	Sorties	Soldes
0		01/09/2022	Excédent ou déficit reporté :		te :						839,19
1	D1	25/09/2022	Cotisation à l'OCCE 58 et assurance	6457932		6457932		X		40,55	798,64
2	R1	09/11/2022	virement don d'ici danse					X	2 049,64		2 848,28
3	R2	13/12/2022	remise chèques photos de classe	1761645		1761645		X	644,50		3 492,78
4	D3	03/01/2023	facture photographe	7677802		7677802		X		443,44	3 049,34
5	D4	04/01/2023	facture lire demain	7677803		7677803		X		131,52	2 917,82
6	D5	04/01/2023	remboursement frais	7677804		7677804		X		61,40	2 856,42
7	D6	06/01/2023	remboursement frais	7677805		7677805		.		26,76	2 829,66
8	D7	24/04/2023	livres Noel	7677807		7677807		X		99,00	2 730,66
9	D9	25/05/2023	remboursement fournitures	7677809		7677809		.		76,90	2 653,76
10	D8	08/06/2023	remboursement paques	7677808		7677808		X		100,00	2 553,76
					Récapiti		Récapitulation :		2 694,14	979,57	2 553,76

BILAN COOP GERMIGNY SUR LOIRE

		Excédent	Sorties	Entrées
		1 420,23 €		
Fin mars 23	Achat boisson carnaval		25,10 €	
27/05/23	Cotisation et assurance ODCE		90,00 €	
			115,10 €	0,00 €

SOLDE au 08/06/23 :
1420,23 €

Exercice comptable provisoire juin 2023

«USEP - LOIRE ET BERTRANGES»

Arrêté au 30/09/2022 avec un départ de 4450,46€

Charges		Recettes	
Assurance	116,10 €	Adhésions (Familles)	1 180,00 €
		Dons USEP	518,00 €
Frais bancaire	40,40 €	Tombola de Noël	714,10 €
Affiliation + Licences USEP	311,01 €	Sapins de Noël	148,50 €
Transports scolaires	395,00 €		
		Livret	42,99 €
Total des charges	862,51 €	Total des recettes	2 603,59 €

Résultat de l'exercice = + 1 741,08 €

L'association « USEP – Loire et Bertranges » dispose donc d'un avoir de **6191,54 € au 31/05/23**

Bilan simplifié

Actif

Livret A 3170,92 €
Compte bancaire 3020,62 €

6191,54 €

Passif

Report: 4450,46 €
Résultat 2022-2023: + 1741,08 €

6191,54 €

3) Sortie scolaire de fin d'année

Les 4 classes du RPI iront ensemble, le 20 Juin en sortie au parc floral d'Apremont. Au programme de la journée, ateliers, visite du château, du jardin et pique-nique ensemble.

Le vendredi 30 juin, une journée « découverte de la pêche » est organisée avec l'AAPPMA « Le roseau » de Pougues-les-eaux, la matinée sera théorique et l'après-midi pratique au bord d'un étang à Germigny-sur-Loire, pour la classe des CM1-CM2. Un pique-nique sera demandé, l'association offre le goûter, et les mairies offrent des cartes « découverte » pour chaque élève.

4) Questions diverses

- L'école maternelle de Germigny sera-t-elle repeinte cet été ? Question posée à Mr Malettras.
- Quel va être l'avenir du RPI sur les années à venir ? (position des maires) question qui sera débattue en conseil municipal ou entre les maires mais pas en conseil d'école.
- Dans les années à venir, le dortoir de maternelle sera-t-il assez grand pour tous les élèves ?

Oui dans la mesure où les GS ne dorment pas il y aura assez de places pour faire dormir les PS et MS.

- Effectifs des rentrées scolaires 2023/2024 – 2024/2025 – 2025/2026 ?

La liste des naissances est disponible dans chaque commune. Pour l'année scolaire 2024 16 naissances en 2021 ont été enregistrées mais cela ne veut pas dire que tous seront scolarisés. Pour l'année 2025 nous ne savons pas.

- Est-ce que les élèves de Germigny vont souvent au city stade ? Est-ce que les accessoires fournis par CASAL SPORT sont utiles (car les élus de Germigny n'ont pas de retour) ?

Le City stade a été terminé en fin d'année 2022. Ensuite Mme Vivant a fait un cycle piscine puis danse et maintenant elle se rend 2 fois par semaine au city stade.

Les accessoires fournis sont utiles car ils sont dans les cycles adaptés nécessitant le matériel. De toute manière le matériel sera toujours utile pour les années à venir. Les maternelles vont aussi au city stade 2 fois dans la semaine.

- Mise à disposition du personnel entre Germigny. Question qui sera posée prochainement au sein des 2 conseils.

Fin du troisième conseil d'école à 19h10.